Le 23 novembre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Violences faites aux femmes : L'Occitanie se dote d'un espace régional

La lutte contre les violences faites aux femmes est un combat collectif qu'il convient de mener avec la plus grande détermination. L'Agence régionale de santé, la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (préfecture de région), la Région Occitanie et le Conseil régional de l'Ordre des médecins lancent un espace régional consacré aux violences faites aux femmes.

Conçu comme un point d'entrée unique accessible sur sante.fr, cet espace a été coconstruit par ces quatre institutions, avec la contribution précieuse des acteurs associatifs engagés contre les violences faites aux femmes.

Santé.fr / Comment prendre en charge les victimes de violences en Occitanie ?

Un enjeu majeur de société et de santé publique

Les violences faites aux femmes constituent un enjeu majeur de santé publique, dont les données disponibles ne donnent qu'une mesure partielle en raison d'un recours encore limité au dépôt de plainte. Il faut en effet distinguer les victimes qui portent plainte et de la prévalence réelle : une part importante des violences n'est jamais portée à la connaissance de la police ou de la gendarmerie. Les chiffres attestent de l'ampleur du phénomène :

- **En Occitanie, plusieurs départements présentent des taux de femmes victimes de violences conjugales enregistrées supérieurs à la moyenne nationale** (qui s'élève à 10,6 ‰) : les Pyrénées-Orientales, l'Aude, le Gard et le Tarn-et-Garonne.

- **En Occitanie en 2025, 6 499 appels émis depuis l'Occitanie vers le 3919** (numéro national d'écoute et d'orientation destiné aux femmes victimes de violences sexistes et sexuelles), plaçant la région parmi celles concentrant le plus grand nombre de sollicitations.

- **285 000 victimes de violences conjugales** ont été enregistrées en France en 2025 par les forces de police et de gendarmerie, dont 84 % de femmes. **Environ 1 personne sur 8 porte plainte**, ce qui donne une idée de l'écart entre violences enregistrées et violences réellement subies.

- En France, **un décès au sein du couple a lieu tous les 3 jours** en moyenne : 136 morts violentes au sein du couple (dont 111 femmes, soit 82 %) ont été recensées par les services de police et les unités de gendarmerie en 2025. L'Occitanie compte 10 victimes, et l'Hérault (5 victimes) figure parmi les 4 départements les plus touchés.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr
Suivez-nous aussi sur Twitter **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

Une politique régionale volontariste

La prévention des violences sexuelles et intrafamiliales et l'accès aux soins des victimes constituent un enjeu majeur de santé publique en Occitanie, qui figure parmi les régions françaises les plus concernées par les différentes formes de violences, ce qui a conduit l'ARS Occitanie à inscrire, dès le **Projet régional de santé 2023-2028**, un programme spécifique consacré à la prévention des violences sexuelles et à l'accès aux soins des victimes. Cette politique se traduit aujourd'hui par la structuration progressive d'une **offre de prise en charge en santé spécialisée et coordonnée** sur l'ensemble du territoire régional, au côté des offres d'accompagnement social et juridique des partenaires historiques de cette thématique.

Rendre l'offre visible et accessible : la finalité du nouvel espace sur santé.fr

Dans ce contexte de montée en charge et de diversification des dispositifs, l'enjeu n'est plus seulement de développer l'offre, mais aussi de la rendre **visible, compréhensible et facilement accessible**. La mise à disposition sur sante.fr d'une **cartographie régionale des structures et ressources mobilisables** répond à cet objectif : permettre aux victimes comme aux professionnels de repérer rapidement la réponse adaptée et de faciliter l'orientation vers le bon interlocuteur, au plus près du lieu de vie.

L'espace régional s'adresse :

- **Aux victimes**, pour qu'elles trouvent près de chez elles les dispositifs d'appui et d'accompagnement adaptés à leur situation
- **Aux témoins et aux aidants**, souvent en première ligne pour identifier les situations de violence et alerter
- **Aux professionnels de santé**, acteurs essentiels du repérage, de la prise en charge et de l'orientation des victimes

Les contacts utiles

En cas d'absence de danger immédiat ou besoin de soutien

Solidarité Femmes
3919
appel anonyme, gratuit, 24h/24 et 7j/7

Santé.fr / Comment prendre en charge les victimes de violences en Occitanie ?

En cas de danger immédiat (numéros d'appels d'urgence, gratuits)

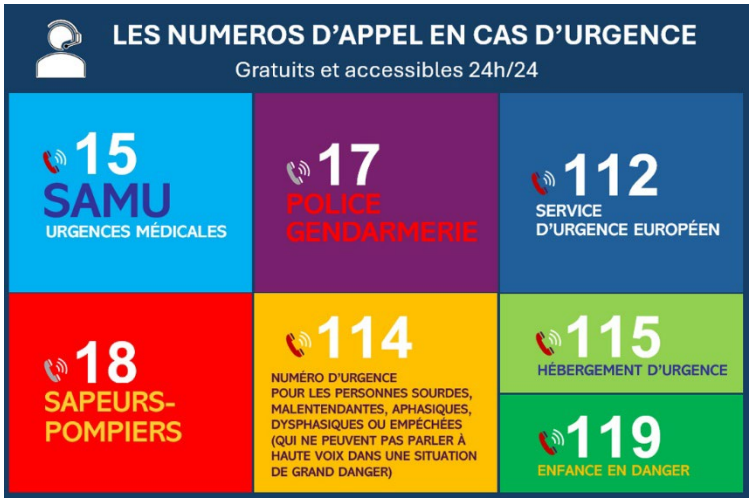

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr
Suivez-nous aussi sur Twitter **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr